

le Journal JDM De Mayotte

lejournaldemayotte.com

Mercredi
16 septembre

 [https://fr-fr.facebook.com/
lejournaldemayotte](https://fr-fr.facebook.com/lejournaldemayotte)

La très haute marche des financements européens pour l'environnement



L'hémicycle du conseil départemental accueillait le premier volet du séminaire sur les fonds «horizontaux» européens avec la présentation de Life, le programme destiné à financer les projets environnementaux... Mais qui pourra monter de tels projets à Mayotte?

[Page 2](#)



Votre portail captif par



Justice

Drame passionnel de Chiconi: 15 ans de réclusion criminelle pour l'accusé



[Page 3](#)

Culture

Musée de Mayotte : ouverture de la préfiguration le 19 septembre



[Page 7](#)

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire informatique à Mayotte

Environnement

La très haute marche des financements européens pour l'environnement



Le président Ibrahim Ramadani ouvre le séminaire

L'hémicycle du conseil départemental accueillait le premier volet du séminaire sur les fonds «horizontaux» européens avec la présentation de Life, le programme destiné à financer les projets environnementaux... Mais qui pourra monter de tels projets à Mayotte ?

Quand on aborde les questions d'environnement, autant savoir de quoi on parle. A Mayotte, l'état des lieux est connu, avec une richesse immense mais aussi dégradée. Sur 374 km² de terres immergées et 1.500 km² de lagon, la diversité des milieux naturels est remarquable avec des zones humides, des forêts diverses, padzas, zones littorales, mangroves... de nombreuses espèces de faune et de flore endémiques.

Mais la liste des préoccupations est bien plus longue encore : déchets (92.000 tonnes par an), envasement, érosion, déforestation, urbanisation (légale et illégale), mitage du ter-

ritoire, détergents, hydrocarbures, plantes envahissantes, eaux usées, brûlis, besoins en énergie, démographie... Sans parler du problème de l'eau, avec plus de la moitié des rivières, qui représentent 61% de notre ressource en eau, en mauvais état.

Bref, l'environnement est un secteur où tant de choses sont à construire. La transformation de Mayotte en RUP, région ultrapériphérique européenne, pourrait représenter une aubaine, nous permettant d'accéder à de nouvelles sources de financement pour monter des projets. C'est le rôle du programme Life, présenté hier mardi par le conseil départemental dans l'hémicycle Bamana. Mayotte n'avait pas pu être intégrée au Life Cap DOM précédent du fait de son statut. Mais il ne sera pas facile de profiter du Life 2014-2020.

Camille Pestre, du cabinet Enviropea qui conseille le ministère de l'écologie depuis 10 ans sur ce pro-

gramme, a fait le déplacement à Mayotte pour présenter le dispositif qui se veut «un instrument financier au service de l'environnement». Les projets financables dans le programme Life doivent correspondre aux choix politiques de la Commission européenne et se caler dans les grands textes européens comme les directives oiseaux ou habitats, ou les documents biodiversité 2020 et «infrastructures vertes».

L'appel à propositions se fait en mai-juin de chaque année pour une remise des projets en octobre. Le taux de subvention est de 60% du montant global du projet. «C'est un concours européens où seuls les meilleurs projets sont retenus selon un système de points», explique Camille Pestre. En 2013, 40% des projets présentés par la France ont été acceptés. En 2014, le bilan est nettement moins bon. «La compétition est à l'échelle européenne et seuls les projets les mieux notés sont financés.»

D'où l'importance d'avoir des projets très bien ficelés, cohérents, pérennes et transposables ailleurs. Le ministère de l'écologie propose d'ailleurs, via le cabinet Enviropea, un accompagnement gratuit pour coller le mieux possible aux attentes européennes.

De gros projets portés par des acteurs solides

Mais pour Mayotte, le vrai défi sera la taille des projets. «Life est conçu pour des projets de 500.000€ à 4 millions d'euros. Je le déconseille en dessous de ces seuils car il faut beaucoup d'investissement technique et financier», précise Camille Pestre. Conséquence, il n'y a pas beaucoup d'acteurs en matière de biodiversité, capables de monter de tels dossiers... Et ce n'est pas l'absence ce mardi de la DEAL, de l'ONF ou du Parc naturel marin qui sont de nature à rassurer. Les invitations envoyées par

le conseil départemental ont été particulièrement tardives pour certains acteur pourtant essentiels pour monter des projets d'une telle envergure. L'autre possibilité est de rejoindre un réseau et d'être la branche mahoraise d'un projet de plusieurs régions. Ainsi, dans le programme Life précédent, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) d'Alain Bougrain-Dubourg, a servi de structure d'appui à un programme de conservation et de sensibilisation décliné à La Réunion, en Guyane et en Martinique.

Difficile mais possible

Car malgré tous les obstacles, les autres DOM sont parvenus à faire financer quelques projets, pour le développement de bâtiments à énergie positive, pour les réductions des émissions de gaz à effet de serre dans les pâturages, ou pour la réintroduction d'une dizaine de lamantins en Martinique.

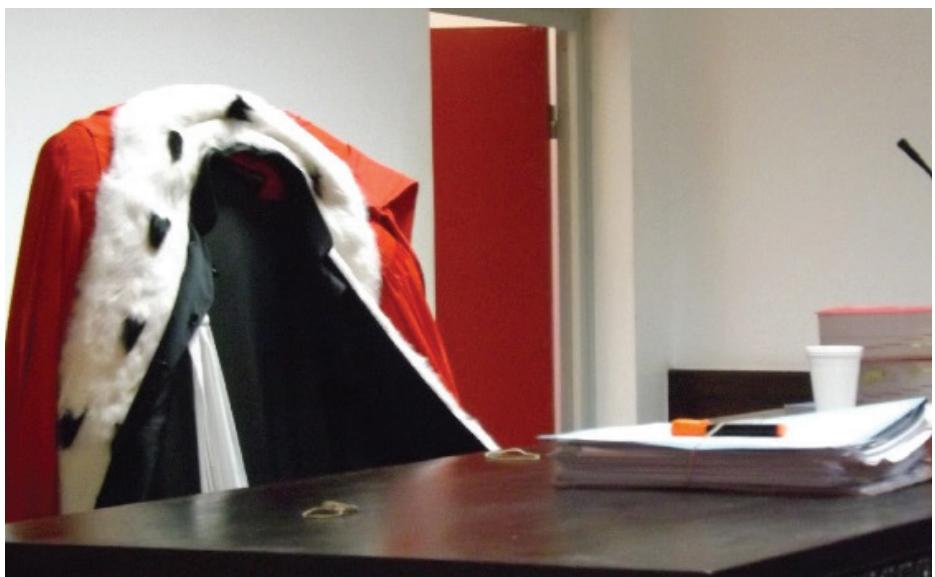
A La Réunion, le projet CoreyeRun, porté par le parc national, a décroché Life à 2 reprises pour la restauration de 30 hectares de forêt semi-sèche et de ses habitats en mettant en œuvre une démarche expérimentale de re-creation totale d'un environnement détruit.

Le président Majani a parlé «d'enjeu fondamental pour Mayotte» à propos de la protection de l'environnement. «Mayotte doit pouvoir utiliser toutes les opportunités qui lui offre l'Europe», a-t-il ajouté, trouvant un écho dans la position du maire de Mamoudzou, venu, lui aussi ouvrir ce séminaire de 4 jours. Espérons que des projets mahorais émergent. Camille Pestre a prévenu : il faut en général une bonne année pour ficeler un dossier à présenter à la Commission européenne.

RR

Justice

Drame passionnel de Chiconi: 15 ans de réclusion criminelle pour l'accusé



Assommés. Me Andjilani s'assoit à côté de son client. Le tribunal vient de rendre sa décision.

A la question, «l'accusé est-il coupable d'avoir à Chiconi le 15 novembre 2012 tenté d'avoir donné la mort» à la victime, une jeune femme de 16 ans, les 3 magistrats et les jurés populaires ont répondu oui. Et la peine qu'ils viennent de prononcer est plus lourde qu'en 1ère instance. Suivant les réquisitions de la procureure Prampart, ils ont condamné le jeune homme à 15 ans de réclusion criminelle. Il avait été condamné à 13 ans, un an plus tôt.

Il devra aussi verser 8.000 euros de dommages et intérêts à la mère alors qu'un expert sera nommé pour la jeune victime. Son travail permettra de fixer ultérieurement le montant des réparations pour

celle qui aujourd'hui est devenue majeure.

Pour elles, c'est la satisfaction et le soulagement. La jeune victime et sa famille peuvent enfin tourner la page. «Je suis fière de la justice française», confie la mère. «Ce que je voulais, c'est que justice soit faite à ma fille.»

Le courage d'une jeune femme blessée

Me Ghaem, l'avocate des parties civiles avait fait une brève plaidoirie. Elle a rappelé le courage de la jeune femme de revenir, en appel, raconter à nouveau le drame et se replonger dans cette matinée infernale où l'accusé l'avait attrapée par derrière à l'arrêt du bus pour lui trancher la gorge. «Les choses se sont passées en deux temps, a rappelé l'avocate. Il aurait pu être

pris de remords mais quand elle a commencé à courir, il l'a rattrapé 30 mètres plus loin pour remettre des coups de couteau.» Dans le huis clos de son témoignage, la jeune fille a d'ailleurs expliqué simplement qu'il n'avait eu aucune pitié.

«Ils ont oublié qui était ce gars», constate Me Andjilani, l'avocat du condamné. «Ils n'ont vu que les coups de couteau et le courage de cette jeune fille», admet-il. Dans sa plaidoirie, il a tenté de contrecarrer tous les reproches que l'on a fait à son client, du théâtre quand il pleure, de la froideur quand il est silencieux. Il a aussi rappelé que l'homme a changé après les 3 ans passés en prison. Mais cet argument a eu du mal à porter. Il a beaucoup parlé de lui, de son projet de se reconstruire, jusqu'à ses derniers mots : «Je ne veux pas me voir comme ça, ce n'est pas moi».

Un nouveau départ

La prise de conscience de la gravité de son geste est-elle vraiment là ? Le tribunal n'a pas été convaincu. Faire appel ne signifie pas forcément accéder une peine plus clémence, il en fait l'expérience.

La jeune femme va maintenant pouvoir prendre un nouveau départ dans la vie. «Son adolescence est fichue. Sa vie de femme est compliquée», explique Me Ghaem. «Ce n'est pas une femme mûre qui a été frappée, c'est une jeune fille de 16 ans, qui depuis ne sort jamais seule, n'a plus de petit copain.» Sa mère a parlé d'avenir. Elle veut que sa fille ait son bac et qu'ensuite, elle parte de Mayotte. Pour vivre loin des démons de sa jeunesse abîmée.

RR

Education

Non aux rythmes scolaires dans les écoles en rotation



Saïd Omar Oili et Rivo entourent Youssouf Ali Rafza pour la signature de la motion

Maires de Mayotte, syndicat du primaire et parents d'élèves ont décidé de s'appuyer sur les déclarations non publiques de la ministre de l'Éducation nationale à propos de l'application des rythmes scolaires à Mayotte. Pour signer une motion et revenir à l'ancien système dans les écoles en rotation.

On pourrait ironiser en disant qu'au royaume des têtus, Saïd Omar Oili et Rivo sont rois, s'il ne s'agissait du difficile sujet des rythmes de nos enfants dans les écoles primaires en rotation.

Le mouvement mené par le syndicaliste SNUipp-FSU Rivo malala Rakotondravelo contre l'application générale des nouveaux rythmes scolaires s'est éteint, mais demeure le problème des écoles où le nombre insuffisant de salles imposent que deux classes se la partagent. Adapter la réforme Peillon signifiait partager la journée en quatre, avec une fin de cours à 10h pour reprendre en milieu d'après-midi... fatigue assurée pour les bambins. Or, 14 écoles en rotation appliqueraient avec difficulté cette réforme, selon Rivo.

C'est notamment sur ce sujet que le président de l'association des maires Saïd Omar Oili s'était épanché auprès de la ministre Najat Vallaud-Belkacem, en visite avec le Premier ministre à Mayotte en juin dernier : «La ministre s'est montrée défavorable à l'application des rythmes scolaires dans les classes où il y a des rotations, et a demandé une adaptation au contexte local», rapporte-t-il.

Ce qui l'a incité à proposer au SNUipp et à la Fédération des associations de parents d'élèves de signer une motion, reprenant ces points. Tout en s'appuyant sur les déclarations de la ministre, le texte reprend les obstacles à l'application de la réforme dans certaines écoles : absence de réfectoire permettant une offre de restauration scolaire de qualité, déficit de salles de classes, incertitude de financement des activités périscolaires, notamment pour recruter du personnel d'animation.

«La parole de la ministre contre la volonté de la vice-recteur»

«Nous sommes d'autant plus inquiets que le président de la République avait annoncé un fonds d'amorçage de 150 euros pour les communes, or nous n'avons reçu que la partie générale de 90 euros, il manque la part de la Caisse d'Allocation Familiale. D'autre part, c'est une compétence nouvelle dévolue aux communes, sans certitude que ce fonds soit pérennisé», souligne Saïd Omar Oili. Le sujet des réfectoires pose également un problème, «on a prévu l'investissement mais pas le fonctionnement.»

Les maires lui ont donné mandat pour cosigner cette motion avec Rivo et Anli Saïd, président

de l'Union départementale et de la confédération syndicale des familles de Mayotte, accompagné de sa vice-présidente Youssof Ali Rafza. Mais pourront-ils l'appliquer sans se mettre hors la loi ? « Bien sûr, puisque c'est la parole de la ministre contre la volonté de la vice-recteur. Je vais d'ailleurs dès cet après-midi, restaurer les anciens horaires à l'école Labattoir 5 », assure celui qui est aussi le maire de cette commune de Petite Terre.

Les deux hommes ont souvent eu des positions divergentes, notamment sur l'enveloppe de répartition des constructions scolaires, il est donc plutôt rare de les voir rassemblés autour d'un stylo, «la vice-recteur aura réussi ce tour de force!» plaisantaient-ils.

Anne Perzo-Lafond

Consommation

«Les tarifs bancaires alignés sur ceux de La Réunion», indique l'Observatoire des prix



Les membres de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) se sont réunis jeudi 10 septembre afin d'évoquer l'évolution récente des prix, notamment des tarifs bancaires, de dresser un bilan du bouclier qualité prix 2014 et de valider un programme d'études à engager en 2015.

Selon leurs conclusions, l'indice des prix à la consommation a subi une baisse en juin (-0,1%) confirmé par une nouvelle baisse en juillet (-0,2%) résultant principalement d'une chute des prix des produits alimentaires (-1,5%) : «Contrairement aux années passées, la période de ramadan n'a pas été marquée par une hausse des prix.» Globalement, sur un an, les prix ont baissé de 0,5 % à Mayotte contre une hausse de 0,2 % en Métropole.

La collaboration des services de l'Etat et des associations de consommateurs aurait permis de renforcer le dispositif de contrôle de l'application du bouclier qualité prix. «Prochainement, le site internet de la préfecture diffusera l'ensemble des listes de

LE JDM



- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

prix transmises mensuellement par les distributeurs", indique la préfecture dans un communiqué. S'agissant des tarifs pratiqués par les établissements bancaires de Mayotte, "ils sont désormais alignés sur les tarifs pratiqués à La Réunion. L'objectif de convergence avec les tarifs en vigueur en métropole est quasiment atteint. Parmi les 14 services bancaires standards, seuls les « frais de tenue de compte » restent plus élevés à Mayotte qu'en Métropole. Ceux-ci devraient rejoindre les moyennes métropolitaines à l'horizon 2017."

Par ailleurs, l'OMPR a décidé de lancer une étude sur les tarifs pratiqués par les assureurs ainsi qu'une étude de faisabilité concernant la création d'une plateforme d'importation et de vente

en gros de produits de première nécessité à Mayotte, afin notamment de contrôler les prix pratiqués dans les petites surfaces de vente (doukas).

A.P-L.



Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.

Commercial - CDI

Poste à pourvoir octobre 2015



, recrute pour son client, ALTADIS Mayotte (Groupe IMPERIAL TOBACCO), un marchandisseur (H/F) pour le secteur Mayotte à plein temps en CDI.

Ambassadeur des marques phares d'ALTADIS Mayotte (Groupe IMPERIAL TOBACCO), pour un portefeuille de clients identifiés, vous développez l'activité commerciale. Au sein du service vente, sous l'autorité du responsable commercial, vous assurez l'optimisation des ventes . A l'écoute des vos interlocuteurs, vous êtes un véritable négociateur stratégique et opérationnel.

Vos CONNAISSANCES :

Niveau Bac+2
 Français lu, écrit et parlé couramment
 Expérience de la visite de terrain et du développement commercial
 Maîtrise des logiciels de bureautique (Outlook, Power Point, Excel, Word)

Votre PROFIL :

Autonome, rigoureux et organisé dans votre travail
 Négociateur gagnant-gagnant et goût du challenge
 Orienté Service Client et sens de l'écoute
 Connaissance du marché économique local
 Permis B de plus de 3 ans exigé
 La compréhension du marché du tabac local est un plus

Caractéristiques du POSTE :

Localisation : Mayotte (Grande et Petit Terre)
 Horaires de travail: 39h hebdomadaire du lundi au vendredi
 Rémunération fixe + variables selon profil



Envoyer votre candidature (CV + LM) à contact@sikajob.fr



Culture

Musée de Mayotte : ouverture de la préfiguration le 19 septembre



L'ancienne Caserne accueillera les collections dans un premier temps

Non seulement cet avant goût d'un musée pour Mayotte ouvre enfin ses portes, mais les travaux de la Résidence sont cochés sur l'agenda. Dès ce week-end, le patrimoine de Mayotte va donc s'exposer durablement en Petite Terre. Une culture à découvrir, et à s'imprégner sans modération.

-Le futur musée de Mayotte (MUMA) se dessine peu à peu... A travers sa préfiguration déjà, qui prendra place dans l'ancienne Caserne de Dzaoudzi, voisine de la Légion. Après un peu de retard, elle ouvrira ce 19 septembre 2015, histoire aussi de faire honneur aux Journées européennes du patrimoine.

Mais c'est aussi la Résidence du Gouverneur de Petite Terre, monument classé, qui se prépare à retrouver son luxe d'autan. A la fois symbole de la colonisation, mais aussi lieu où séjournait le sultan Adriantsouly, le choix avait été entériné par Frédéric Mitterrand, alors ministre de la Culture en visite à Mayotte, « vous tenez là le lieu



Frédéric Mitterrand à l'intérieur de la Résidence du gouverneur

de votre futur musée ! »

582.000 euros pour lancer le projet. Avec une bonne surprise puisque il s'agit désormais d'une volonté ferme : « Nous sommes dans une phase préparatrice du chantier dont les travaux devraient commencer début 2017. Une personne y est entièrement consacrée chez nous », indique au JDM Clotilde Kasten, Directrice des Affaires culturelles à la préfecture de Mayotte. Si 5 à 6 millions d'euros avait été jugés nécessaire, aucun budget n'est actuellement confirmé.

Actuellement, l'opération peut compter sur un investissement de 316.000 euros de l'Etat, et 266.000 euros du Conseil départemental, « soit 582.000 euros affectés à l'étude de diagnostic de la Résidence du gouverneur, et du bâtiment de la Caserne, et à la première exposition de préfiguration. Un partenariat exemplaire Etat-département », tient à souligner Clotilde Kasten. L'exposition de la préfiguration a été montée sous l'angle de cinq thématiques qui combinent cha-

cune les patrimoines matériel et immatériel de Mayotte, dans une Caserne inscrite pour être classée aux monuments historiques :

- la Sagesse à travers la question du plurilinguisme : une carte linguistique permettra de situer les influences, un conte sera joué par des enfants et plusieurs surprises seront proposées comme une boîte magique où on pourra piocher un proverbe, un guide spirituel

Le douka, symbole du lien social

- le Debaa des femmes (danses chantées) qui participe à la cohésion sociale, et qui aura également un pavillon dédié place de la République
- le Douka, témoin de la mutation sociale de Mayotte, qui reste un rempart contre l'« hyperconsomérisme » impersonnel des supermarchés, en maintenant le lien social des petites épiceries de quartier qui survivent encore en métropole
- le Sel de Bandrélé, le shinzo, et

sa méthode de récolte particulière – les Canons de Dzaoudzi exposés jusqu'à présent à côté de la Légion, autour de la problématique de l'insertion de Mayotte dans sa région

Ils sont deux assistants à maîtrise d'ouvrage, Michel Colardelle et Colette Foissey, à travailler sur l'exposition et au portage pour décrocher le label « Musée de France ».

Les expositions seront renouvelées tous les ans, après décisions d'un Comité scientifique qui en validera les axes, et définira les sujets prioritaires en matière de collection.

Un projet de longue haleine, qui dépendra là aussi étroitement d'une volonté pérenne de la Collectivité de doter Mayotte de son lieu de mémoire. Moroni en est un, il était temps que notre territoire se retrouve exposé, expliqué, décortiqué, pour que ses jeunes connaissent leur identité et puisse aller de l'avant.

Anne Perzo-Lafond